



**L'an deux mil vingt-six, le 14 avril,**

Un Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 8 avril 2026

Heure d'ouverture de la séance : 19h06

Secrétaire de séance : Marie-Blandine LEROY-DEVOS

<b><u>Nombre de membres</u></b>	<b><u>Présents</u></b> : Corinne DUCROCQ, Dominique BEAU, Morgane AUTHIER, Dominique JOUSSE, Christian BERTRAND, Pauline BONIN, Gilles COUSTY, Fabrice LACOMBE-MENEGHELLO, Laetitia LACOTTE, Françoise LE GOFF, Marie-Blandine LEROY-DEVOS, Josiane ROULON, Marie-Christine SAUMANDE, Jean-François THOMASSON, Francis VALENTIN
En exercice : 15	
Présents : 15	
Votants : 15	
Pouvoir : 00	
	<b><u>Absents excusés</u></b> : 0
	<b><u>Absents</u></b> : 0

**1) Approbation du Conseil municipal du 21 mars 2026.**

Mme le Maire demande au Conseil Municipal s'il existe des remarques concernant le compte-rendu du 21 mars 2026. Aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

**2) Convention pour frais de scolarité de Mayac et de Saint-Vincent-Sur-l'Isle, proposition d'augmentation – Délibération.**

Madame le Maire explique à la nouvelle équipe qu'une convention concernant les frais de scolarité lie les communes de Mayac et de Saint-Vincent-Sur-l'Isle à Coulaures, ces communes n'ayant pas d'école.

Le montant de participation par élève est fixé à 850 € depuis plusieurs années.

Il est rappelé que nous sommes en RPI avec Savignac-Les-Églises.

Après discussion, il est proposé d'augmenter la participation afin d'harmoniser les frais avec Savignac-Les-Églises.



Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte**, d'augmenter les frais de scolarité pour les communes de Mayac et de Saint-Vincent-Sur-L'Isle.
- **Autorise**, Madame le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant les frais de scolarité pour les communes de Mayac et de Saint-Vincent-Sur-L'Isle.

**3) Demande de créneau pour accéder au gymnase par l'AMACS – Délibération.**

La décision sera prise au prochain Conseil Municipal, suite à une réunion programmée ultérieurement avec toutes les associations utilisatrices du gymnase.

**4) Proposition d'augmentation de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires – Délibération.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'après un retour de la trésorerie, il serait nécessaire d'augmenter le taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires qui est actuellement à 9,29% et de le passer à 10,49%.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte**, l'augmentation du taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires de 9,29% à 10,49%.
- **Autorise**, Madame le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant les résidences secondaires.

**5) Renouvellement de la délibération pour le gardiennage de l'église et de la chapelle – Délibération.**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler les services de la personne en charge du gardiennage de l'église et de la chapelle. A ce titre, elle demande de lui verser une indemnité annuelle de 100 € qui sera renouvelé chaque année durant le mandat en cours.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte**, à l'unanimité, de renouveler les services de la personne en charge du gardiennage de l'église et de la chapelle, et de lui verser une indemnité annuelle de 100 €, chaque année du mandat en cours (2026/2032).
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

## **6) Renouvellement de la convention de l'ABBIOCCO – Délibération.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de l'ABBIOCCO s'est terminée le 31/03/2026. Il convient de la renouveler, soit du 01/04/2026 au 31/03/2027. L'occupant s'engage durant cette période à payer une redevance annuelle de 150 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- **De renouveler** la convention de l'ABBIOCCO pour la période du 01/04/2026 au 31/03/2027 et de lui demander le paiement d'une redevance annuelle de 150 €.
- **D'autoriser** Mme le Maire à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

## **7) Annule et remplace de la délibération N°21-2026 concernant le don de l'Ostal – Délibération.**

Mme le Maire propose de faire un don exceptionnel au restaurant l'Ostal d'un montant de 241,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **Accepte** de faire un don au restaurant l'Ostal d'un montant de 241,00 €.
- **Autorise** Mme le Maire à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

## **8) Demande de subvention de l'association Sos Chats Libres – Délibération.**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention pour l'association « Chats Libres ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **Refuse** de verser une subvention à l'association « SOS Chats Libres ».
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

## 9) Astreinte des élus à tour de rôle le week-end – Délibération.

Madame le Maire expose le souhait de mettre en place une astreinte les week-ends afin de répondre aux demandes urgentes des administrés.

Il a été décidé pour chaque élus un roulement toutes les 15 semaines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres :

- **Accepte** de mettre en place une astreinte les week-ends afin de répondre aux demandes urgentes des administrés.

## 10) Achat d'une tente « type nomade » pour la plaine des sports – Délibération.

Mme le Maire donne la parole à son 1<sup>er</sup> adjoint afin qu'il présente 3 devis différents pour l'achat d'une tente « type nomade » de 100 m<sup>2</sup> pour la plaine des sports.

Le 1<sup>er</sup> adjoint informe le Conseil Municipal que suite au contexte économique actuel, le devis a été augmenté en 15 jours. Le nouveau tarif est de 12 768 €. Malgré cela, la structure choisie reste la plus intéressante niveau rapport/qualité/prix.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte** le devis de 12 768 € pour une tente « type nomade » pour la plaine des sports.
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces à venir.

## 11) Vote des délégués du SMOLS « Syndicat Mixte ouvert du Logement Social » - Délibération.

Cette délibération est annulée.

## 12) Renouvellement de la Commission Communale des impôts directs (CCID) – Délibération

Madame le Maire explique que suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, la commission des impôts directs (CCID) de la commune doit-être renouvelée.

En effet, dans un courrier en date du 30 mars 2026, la Direction Générale des Finances Publiques demande à l'assemblée délibérante, d'établir une liste de 24 personnes (tableau en annexe) qui seront proposées au directeur régional/départemental des finances publiques.

Par la suite, ce dernier désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Elle rappelle que cette commission a pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou les nouvelles évaluations des locaux d'habitations recensées par l'administration locale.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Propose** une liste de 24 personnes parmi lesquels le directeur régional/départemental des finances publiques choisira les futurs commissaires (6 titulaires et 6 suppléants) pour siéger auprès de Madame le Maire lors des réunions proposées par l'état.
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

PORPOSITION DE 24 PERSONNES POUR SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	Mr	RENAUDIE	Philippe	08/07/1965	12 Route des Capitelles - La Croix de Pannassac - 24420 Coulaures	TF
2	Mme	JOUFFRE	Christine	18/05/1963	5 Allée Albert Chaminade - 24420 Coulaures	TF
3	Mr	GRIESSNER	Joseph	23/12/1946	171 Route des Hauts de Verdeney - 24420 Coulaures	TF
4	Mr	DESPREAUX	Denis	27/02/1956	764 Chemin de la Haute Justicière - Fosselandrie - 24420 Coulaures	TF
5	Mr	LACOTTE	Gérard	11/07/1953	25 Route de Bergeronnettes - Serveillac - 24420 Coulaures	TF
6	Mr	LACOTTE	Guy	04/08/1955	1 Place Henri Labarre - 24420 Coulaures	TF
7	Mr	BOST	Raphaël	28/09/1993	95 Chemin de la petite combe - Lalet - 24420 Coulaures	TF
8	Mr	LE GOFF	Joël	21/05/1949	105 Chemin du Chant du loup - Haut Paleyrac - 24420 Coulaures	TF
9	Mme	LACOTTE	Laetitia	13/07/1978	135 Impasse de la Tour Grainière - Serveillac - 24420 Coulaures	TF
10	Mr	VALENTIN	Francis	30/11/1954	6 Chemin du Vieux Four - Verdeney - 24420 Coulaures	TF
11	Mr	JOUSSE	Dominique	06/04/1962	1487 Route du Maréchal Ferrant - Pannassac - 24420 Coulaures	TF
12	Mme	VALLIER	Marianne	29/11/1960	1023 Route des Hautes Futaies - L'Age - 24420 Coulaures	TF
13	Mr	LIBOZ	Henri	19/12/1950	50 Chemin de l'Embellie - Les Places - 24420 Coulaures	TF
14	Mr	ROULON	Jean-François	02/10/1957	290 Chemin de l'Aleu - Lalet - 24420 Coulaures	TF
15	Mr	COUSTY	Gilles	29/06/1962	7 Impasse de la Tour Grainière - Serveillac - Les Terrières - 24420 Coulaures	TF
16	Mme	LEROY-DEVOS	Marie-Blandine	27/10/1965	97 Chemin du Vieux Château - Glane - 24420 Coulaures	TF
17	Mme	DURAND	Joëlle	04/01/1960	114 Route des Jardins Fleuris - La Giboulie - 24420 Coulaures	TF
18	Mr	DENNE	Yann	10/08/1971	1454 Route des Lavandières - La Combe - 24420 Coulaures	TF
19	Mme	BUISSON	Mauricette	13/02/1957	431 Route des Hauts de Verdeney - 24420 Coulaures	TF
20	Mr	SAUMANDE	Jean-Michel	12/02/1946	400 Route du Rocher Saint Michel - La Tourouge - 24420 Coulaures	TF
21	Mme	PARVAUD	Annie	08/03/1959	101 Route de Marguerite Lagorce - Serveillac - 24420 Coulaures	TF
22	Mr	DUBREUIL	Alexandre	19/07/1995	61 Route de la Pastorale - Les Brandes - 24420 Coulaures	TF
23	Mr	VADE	Christian	14/01/1960	154 Allée des Ruches - Le Terrier - 24420 Coulaures	TF
24	Mme	ROUX	Francine	17/01/1944	208 Route du Manoir - Les Places - 24420 Coulaures	TF

### 13) Demande de subvention du groupe de Secours Catastrophe Française (CSCF) – Délibération.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention pour l'association « Secours Catastrophe Française (CSCF) ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **Refuse** de verser une subvention à l'association « Secours Catastrophe Française (CSCF) ».
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

### 14) Changement des huisseries du bâtiment Mairie-École-Bibliothèque – Délibération

Mme le Maire donne la parole à son 1<sup>er</sup> adjoint afin qu'il présente 3 devis différents pour le changement des huisseries du bâtiment Mairie-École-Bibliothèque pour une raison de sécurité.

Le Conseil Municipal a fait son choix en sélectionnant le devis à 24 611,40€.

Le 1<sup>er</sup> adjoint indique au Conseil Municipal que l'entreprise RIOU est la plus intéressante niveau rapport/qualité/prix.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte** le devis de 24 611,40€ de l'entreprise RIOU.
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces à venir.

### 15) Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Délibération

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L332-23 1°.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la charge de travail actuelle concernant l'entretien de la Commune nécessite le recrutement d'un agent contractuel en accroissement temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**Décide** la création à compter du 16/04/2026 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) allant du 16/04/2026 au 11/09/2026.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille du grade du recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

### 16) Route de Verneuil – Présentation des devis – Choix de l'entreprise – Délibération

Mme le Maire donne la parole à son 1<sup>er</sup> adjoint afin qu'il présente 3 devis différents pour la Route de Verneuil qui est très fortement dégradée de toute part et nécessitant une réhabilitation complète.

Le Conseil Municipal a fait son choix en sélectionnant le devis à 66 554 €.

Le 1<sup>er</sup> adjoint indique au Conseil Municipal que l'entreprise LAGARDE est la plus intéressante niveau rapport/qualité/prix.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte** le devis de 66 554 € de l'entreprise LARGARDE.
- **Autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces à venir.

### Questions diverses

- Le vote du budget aura lieu le mercredi 29 avril 2026.
- Tous les trottoirs de la commune vont être refaits. 50% des 100K€ seront à la charge de Coulaures.
- Les luminaires seront également changés dans la foulée avec le passage aux LED. Nous serons la seule commune au 100% LED.
- Le samedi 30 mai se déroulera la cérémonie du « MAI » de la municipalité. Elle débutera à 17H00 au foyer rural, se tiendra en suite une soirée animée avec de la musique.

- Le vendredi 3 juillet 2026, à l'initiative de quelques parents d'élèves, se tiendra la fête de fin d'année de l'école (à la place du voyage scolaire). La commune étant partenaire, offrira la présentation du DJ.
- Concernant la Communauté de Communes (COM COM) :
  - Bruno LAMONNERIE est élu avec 30 votes pour et 15 votes contre sur 45 votants au total.
  - Corinne DUCROCQ est élue au PLUI + Habitat avec 36 voix.
  - Dominique BEAU est élu à la commission d'Appel d'offres.

**Fin de séance : 20h15**



## Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

Du 14 avril 2026

40-2026 – Convention pour les frais de scolarité de Mayac et de Saint-Vincent sur L'isle, proposition d'augmentation – Délibération

41-2026 – Demande de créneau pour accéder au gymnase par l'AMACS – Délibération.

42-2026 - Proposition d'augmentation de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires – Délibération.

43-2026 - Renouvellement de la délibération pour le gardiennage de l'église et de la chapelle – Délibération.

44-2026 - Renouvellement de la convention de l'ABBIOCCO – Délibération.

45-2026 - Annule et remplace de la délibération N°21-2026 concernant le don de l'Ostal – Délibération.

46-2026 – Demande de subvention de l'association Sos Chats Libres – Délibération.

47-2026 – Astreinte des élus à tour de rôle le week-end – Délibération.

48-2026 – Achat d'une tente « type nomade » pour la plaine des sports – Délibération.

49-2026 – Vote des délégués du SMOLS « Syndicat Mixte ouvert du Logement Social » - Délibération.

50-2026 – Renouvellement de la Commission Communale des impôts directs (CCID) – Délibération.

51-2026 – Demande de subvention du groupe de Secours Catastrophe Française – Délibération.

52-2026 – Changement des huisseries du bâtiment Mairie-École-Bibliothèque – Délibération.

53-2026 – Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité – Délibération.

54-2026 – Route de Verneuil – Présentation des devis – Choix de l'entreprise – Délibération.



## SIGNATURES

NOMS	SIGNATURE
Corinne DUCROCQ	
Dominique BEAU	
Morgane AUTHIER	
Dominique JOUSSE	
Christian BERTRAND	
Pauline BONIN	
Gilles COUSTY	
Fabrice LACOMBE-MENEGHELLO	
Laetitia LACOTTE	
Françoise LE GOFF	
Marie-Blandine LEROY-DEVOS	
Josiane ROULON	
Marie-Christine SAUMANDE	
Jean-François THOMASSON	
Francis VALENTIN	

